

PROGRAMME DE FORMATION

Education Thérapeutique du Patient

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

6.00 jour(s)
42:00 heures

Public

Tous les intervenants auprès des patients dans une prise en charge globale : soignants, assistantes sociales, éducateurs APA, psychologues, partenaires, médecins généralistes, médecins spécialistes ; toute personne participant à un programme d'ETP...

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Définir les concepts, les principes et l'intérêt de l'éducation thérapeutique
Formaliser, définir et construire un programme d'éducation thérapeutique
Identifier les méthodes d'apprentissage
Adapter et mettre en place une stratégie d'accompagnement en fonction du patient et de ses besoins
Réaliser l'évaluation d'un programme d'éducation thérapeutique et l'ajuster si besoin

Programme

Les principes de l'ETP : généralités, définition.
Les maladies chroniques et l'ETP.
Les postures et compétences pour dispenser l'ETP.
Méthodologie de l'ETP.
L'entretien en ETP.
Le projet thérapeutique.
Les séances individuelles et les ateliers collectifs.
Les techniques et outils en ETP.
Les différentes étapes de l'élaboration d'un programme en ETP-Évaluations.
La place des patients experts en ETP.

Méthodes et supports

Apports théoriques et conceptuels
Pédagogique et cognitive
Analyse pratique
La méthodologie est fondée sur un programme de Développement personnel continu (document validé par la HAS le 19 décembre 2012) qui associe trois activités :
*L'analyse des pratiques professionnelles
*L'acquisition/ perfectionnement des connaissances/ compétences
*La mise en place d'actions d'amélioration
Ces trois activités prévoient un temps d'échange entre les participants au programme et concernent leurs pratiques (difficultés rencontrées, modalités de prise en charge, résultats)

Travail à réaliser en intersession : Réaliser un DE auprès de patients
Restitution du travail lors de la dernière session

Prérequis

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.